



Certipaq

CERTIFICAT N° LA_35_V2

Ce certificat est accordé par Certipaq à l'ODG

VALPEM

Situé : 29 Promenade JB Marty

34200 Sète

ainsi qu'aux opérateurs figurant sur la liste des opérateurs habilités tenue à jour par Certipaq

pour la certification du produit :

LA 08-10 Soupe rouge de la Mer

(Catégorie 4 : Produits transformés et préparations à base de viande animale et de produits de la mer)

Décision de certification le : 20/01/2015

Certificat émis le : 12/08/2022



www.certipaq.com

Le Directeur Général

M. Gaël DU CHELAS

P/O Directeur des Opérations

Emmanuel LECLUSELLE

Le présent certificat est établi conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO et précisé dans le document en annexe 1 du présent. Ce certificat est à durée indéterminée.

Le présent document est la propriété exclusive de CERTIPAQ, 84, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris. Seul l'original est valable. Il doit être restitué à CERTIPAQ sur simple demande en cas de retrait ou suspension de la certification par CERTIPAQ et en cas de renonciation à la certification par le client. Le présent document annule et remplace tout document de certification précédemment émis. L'authenticité et la validité de ce certificat sont vérifiables auprès de CERTIPAQ.

Accréditation COFRAC n° 5-0057- Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr



Certipaq

Annexe 1 au Certificat N° LA_35_V2

Contenu du programme de certification : LA 08-10 Soupe rouge de la Mer

Date de dernière mise à jour de l'annexe : 12/08/2022

Cahier des charges en vigueur

Version homologuée par arrêté paru au JORF du 20/03/2015

Plan de contrôle en vigueur

PC LA 143 V03 approuvé par l'INAO le 03/02/2015.

Partie générale du programme de certification n°20, disponible sur le site internet www.certipaq.com

Service Certification
84, boulevard du Montparnasse
75 014 PARIS
Email : habilitation@certipaq.com

VALPEM
29 Promenade JB Marty
34200 Sète

Paris, le 12 Août 2022

Objet : Mise à jour du certificat et de l'annexe 1

A l'attention de Monsieur Le Président

Monsieur le Président,

Faisant suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous transmettre, ci-joint l'actualisation de votre certificat conformément aux exigences de la norme ISO/CEI 17065.

Ce certificat annule et remplace le précédent. A réception de ces données, il ne pourra donc plus être fait référence aux documents précédemment émis devenus obsolètes.

Vous souhaitant bonne réception de la présente et restant à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Président, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Responsable Filière
Hélène WINOCQ





RECEPISSE
COPIE DE DOCUMENT QUALITE

DT 21 V 14
Validation : 24/04/2015

SIQO	CCP	GG	SER	PPP	PI	INS
------	-----	----	-----	-----	----	-----

page 1/1

TITRE DES DOCUMENTS : Certificat et annexes

CODE :

VERSION :

REPLACE ET ANNULE :

DATE REMISE :

NOM - PRÉNOM :

ENTREPRISE :

COORDONNÉES :

MEMBRE *:

~~CONSEIL D'ADMINISTRATION~~
~~COMITÉ DE CERTIFICATION~~
ODG/DETENTEUR DU CAHIER DES CHARGES
~~OPERATEUR~~
~~SOUS-TRAITANT~~
~~AUTRES~~

Date – Signature

* rayer la mention inutile